



La combinatoire lexicale : théories, langues et productions langagières. Luis Meneses-Lerin, Salah Mejri, Jan Goes (éds).

Monia Bouali

Institut Supérieur des Études Appliquées en Humanités.

Université de Gafsa, Tunisie

bouali_moni@yahoo.fr

<https://orcid.org/0009-0003-8151-4133>

La combinatoire lexicale : théories, langues et productions langagières. Luis Meneses-Lerin, Salah Mejri, Jan Goes (éds), l'Harmattan, Paris, 2023, 276 p.

Cet ouvrage comporte douze contributions d'auteurs venant de divers horizons linguistiques (p. 17-272), avec une présentation (p. 9-16) de S. Mejri, résumant l'intérêt de la problématique de la combinatoire lexicale et montrant que les différents travaux, malgré leur divergence, peuvent être rattachés à deux niveaux d'analyse : « le dit » explicité par la forme de l'expression et « l'inféré », ce qui est suggéré ou l'ensemble des éléments inférés par le dit.

Partant du principe emblématique que « tout est combinatoire » (p. 7), cet ouvrage met en exergue les différentes manifestations de la combinatoire lexicale selon les théories, dans les langues et dans les productions langagières. Les différentes contributions, aussi diverses que variées, donnent aux auteurs la possibilité de s'attaquer à cette problématique, chacun selon son champ d'investigation et suivant ses perspectives d'étude de la langue. « L'intérêt réside dans l'unité de l'objet et la diversité des points de vue. », comme l'a bien mentionné S. Mejri dans la présentation. Toutes les contributions peuvent être lues selon différents axes : la combinatoire lexicale de certaines unités lexicales et son résultat ; la combinatoire dans le contrastif ; la combinatoire dans le comparatif ; et la combinatoire dans des corpus variés.

Certaines contributions nous présentent des cas de combinatoire d'items lexicaux qui soulignent l'intérêt de la combinatoire lexicale dans les sources lexicographiques. La première contribution s'inscrit dans la

continuité d'autres travaux menés par O. Soutet. D'ailleurs, elle est présentée comme complément d'un travail antérieur sur le verbe *être*. L'auteur, puisant ses données lexicographiques concernant *avoir* dans le *Trésor de la langue française*, propose le spectre sémantique global de ce verbe allant du verbe « plein » dans le sens de *posséder* à celui de la forme flexionnelle en tant que désinence du futur et du conditionnel passant par celui de l'auxiliaire ; sans oublier le phénomène phraséologique qui permet de fixer dans la durée l'évolution des strates de la polysémie des mots. La deuxième contribution, celle de J. Goes, est aussi une étude de la combinatoire d'une unité lexicale, l'adjectif *bon*. L'auteur part de l'hypothèse que l'adjectif forme une seule classe et que les types envisagés constituent trois emplois du même adjectif. Il fait l'étude de l'adjectif *bon* dans sa combinatoire avec différents types de substantifs et en le comparant à l'adjectif *grand*, l'objet d'étude d'un travail antérieur. L'auteur conclut que *bon* est un adjectif syncatégorématique dans la mesure où il le présente après l'étude de plusieurs exemples lexicographiques comme un seul adjectif avec différents emplois. Dans la même perspective, Sikora mène une réflexion à partir de certaines ressources dictionnairiques. L'auteur étudie la combinatoire de deux « copolysèmes » du vocable *manquer*. Elle oppose les deux acceptions en soulignant l'apport des adverbes (intensifieurs, quantifieurs, etc.) susceptibles de les accompagner selon des exemples puisés dans *Frantext*. Considérées comme des collocations, ces associations verbe-adverbe rendent compte de cadres syntagmatiques qui fixent des sens appropriés. À l'issue de cette étude, l'auteur conclut en insistant sur l'autonomie compositionnelle des deux emplois ; mais en distinguant à chaque fois, l'apport des collocatifs intensifieurs qui ne portent pas sur la même composante sémantique.

La contribution de P. A. Buvet vient proposer une notion nouvelle pour expliciter cette question de combinatoire lexicale. Il s'agit de la puissance combinatoire qui est définie comme « la capacité langagière de formuler une grande variété d'énoncés pour exprimer un même contenu sémantique ». L'auteur, après avoir parcouru les différentes définitions lexicographiques ou linguistiques attribuées à la notion de *combinatoire*, précise le cadre de sa réflexion, les trois fonctions primaires, et montre par ailleurs la diversité lexicale de la relation prédicative entre prédicats d'un

côté et positions à saturer de l'autre ; vient ensuite l'actualisation qui donne libre cours à la fonction modalisatrice et aux choix du locuteur. Buvet traite la puissance combinatoire comme l'état où le locuteur est confronté à l'extrême richesse lexicale, syntaxique et actualisatrice. Il nous renvoie vers la fin à l'hypothèse que « le concept de moule phraséologique est opératoire pour expliquer le mode de fonctionnement de la puissance combinatoire ».

Ayant l'objectif d'étudier la combinatoire des expressions phraséologiques, maintes contributions portent sur les collocations, les locutions ou les pragmatèmes. Tout d'abord et dans une perspective comparative, Grossmann fait l'étude de certaines combinaisons ou collocations entre deux œuvres littéraires pour qualifier à la fin le style de deux écrivains et pour montrer l'importance de la combinatoire lexicale et les choix de chacun. L'étude des collocations spécialisées et non spécialisées autour des verbes *lire* et *écrire* dévoilent des emplois spécifiques à chacun des deux écrivains (Modiano et Houellebecq). Cela permet de montrer la relation dialectique entre langue et production langagière. La combinatoire est ainsi génératrice de nouveaux emplois qui assurent continuité entre langue et discours. Il ne faut pas oublier la participation d'Y. I. Hernández Muñoz qui adopte la notion de « construction » comme point de départ, l'auteur s'interroge sur la relation de celle-ci avec le concept de combinatoire. Il s'agit de traiter des unités phraséologiques dans leurs contextes éventuels. Elle conclut en soulignant l'apport que peut avoir la combinatoire comme paramètre d'analyse dans la classification des « constructions ».

Dans une optique contrastive, les deux contributions de Eglantina Gishti d'un côté et de Angélique Masset-Martin et Yu Xiade l'autre montrent que la combinatoire lexicale associe mieux les équivalents dans l'exercice de traduction d'une langue à une autre. La première revient dans sa contribution sur la définition de la notion de *collocation* et opte pour celle de Hausmann (1979) et Mel'cuk (1995, 2003) pour aborder un corpus parallèle qui met en évidence deux langues, le français et l'italien dans un contexte spécialisé : l'art. Dans les ressources lexicographiques (*TLFi*), la collocation reçoit un seul équivalent, tandis que, dans le corpus spécialisé (LBC), les variantes traductionnelles laissent entendre des équivalents

variés pour la même unité lexicale tels que les traductions *tableau rond* équivalent du terme simple *tondo*. La traduction inverse de l'italien vers le français a montré l'existence d'autres équivalents de *tondo* : *tableau rond*, *peinture et œuvre circulaire*, *sculpture en rondes-bosses*, *bras-reliefs circulaires*. L'auteur conclut qu'il ne faut pas se suffire des équivalents lexicographiques des collocations et qu'il faut opter pour les corpus parallèles qui s'avèrent plus pertinents à ce sujet. De son côté, la deuxième pose la question de la traduction des phraséologismes (collocations, locutions et pragmatèmes) spécialisés. Ils relèvent du domaine de la gastronomie à travers les emballages des produits alimentaires communs entre Français et Chinois. Les auteurs insistent sur la visée didactique de ce travail et montrent l'importance de la phraséologie dans les langues de spécialité.

Dans une perspective comparative entre les combinatoires de certaines collocations, Giorgio Chistopulos, Cindy Charneau et Jean-Marc Mangiante prennent comme corpus des contextes littéraires. En effet, le premier s'attarde sur l'emploi de deux collocations dans l'œuvre de Céline, *Voyage au bout de la nuit* : *déchirer menu* et *soldats inconnus*. C'est un travail qui cherche la créativité dans la fixité. Utiliser une collocation n'est pas un acte banal, mais c'est peut-être exprimer les aspects d'un personnage comme le colonel tels que l'arrogance et le détournement. Dans la deuxième contribution, tout en ayant comme objectif la formation professionnelle en français langue étrangère, Cindy Charneau et Jean-Marc Mangiante analysent des collocations de spécialité en contextes professionnels. Il s'agit de la production de collocations spécialisées verbe-nom qui mettent en relief les actes performatifs professionnels. Cette étude montre que les spécificités du domaine et les tendances combinatoires sont en corrélation. En effet, figement syntaxique et degré de spécialisation des collocations s'avèrent proportionnels.

Dans un objectif didactique, Bjar Fattah Bibo cherche à mettre en place une grammaire à visée professionnelle : un projet de professionnalisation des cours de français à Erbil qui se définit par l'intégration de certaines langues de spécialité comme « le français du tourisme », « le français de l'économie et du management » et « le français de méthodologie de l'enseignement et de la traduction ». Travaillant sur le rapport enseignant-

apprenant, l'auteur cherche à mettre en place « une grammaire contextualisée ».

Dans le souci de varier les corpus, V. Vauclain prend Twitter comme champ d'étude, il présente une méthodologie pour la construction d'un corpus de marqueurs de discours des langues créoles et du français antillais. Se démarquant comme langue hybride, la langue des réseaux sociaux peut aboutir à des découvertes intéressantes en linguistique malgré les contraintes.

La richesse et la variété des contributions montrent l'intérêt porté à la notion de combinatoire. Inhérente à l'ordonnement des unités lexicales et à l'enchaînement prédicatif, la combinatoire lexicale est présentée dans cet ouvrage comme centrale dans les sources lexicographiques, dans les corpus parallèles, dans les œuvres littéraires et dans des corpus variés. C'est la question de combinatoire interne et de combinatoire externe en rapport avec la phraséologie qui reste à creuser, d'ailleurs initiée par S. Mejri (2011) dans *Néologie et unité lexicale : renouvellement théorique, polylexicalité et emploi*.



© *Synergies Tunisie*, n° 7, Année 2024.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Politique éditoriale consultable sur le site :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-tunisie>

